

Le 9 janvier 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

POURSUITE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE THIERS AMBERT BILLOM

SIGNATURE DE LA 3^{ème} GENERATION 2024/2028

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône Alpes, les Communautés de communes Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois Forez et Billom Communauté signent le renouvellement du contrat local de santé (CLS) **le mardi 28 janvier 2025 à 16h00 à la maison du Parc Naturel Régional Livradois Forez à St Gervais-sous-Meymont.**

Dans la continuité des précédents (CLS 1 : 2012/2019 et CLS 2 : 2020/2023) plus de 90 000 habitants bénéficient de ce dispositif qui vise à renforcer l'accès aux soins et à la prévention, à prévenir les inégalités sociales et territoriales de santé et à promouvoir les actions en faveur du bien-être de tous.

Le Contrat Local de Santé, un outil au service de la santé de proximité

Ainsi sur le territoire Thiers Ambert Billom, le Contrat Local de Santé (CLS) permet de coordonner, sur plusieurs années, des actions concrètes en matière de santé publique. Il s'agit d'un contrat d'engagement entre des acteurs locaux basé sur une analyse approfondie des besoins du territoire. Le CLS 3 repose sur trois piliers :

- L'actualisation du diagnostic : analyse des données socio-sanitaires et consultations locales pour identifier les priorités.
- Un plan d'actions structuré : déclinaison de projets répondant aux besoins identifiés.
- Une gouvernance locale : coordination et suivi réguliers des initiatives.

Il s'agit donc du maintien de ce dispositif jusqu'en 2028 au service des territoires, qui permet de décliner la politique régionale de santé à l'échelle de plusieurs EPCI afin de répondre en proximité aux besoins de santé. Il s'inscrit dans une approche globale en agissant sur les déterminants de santé (transports, logement, culture, petite enfance, loisirs...). Fort de son réseau de professionnels, d'associations, de partenaires institutionnels et publics, le CLS tend à mobiliser les acteurs de la santé au sens large afin d'avoir une expertise de terrain précise et de proposer des solutions coconstruites.

Un outil pour répondre aux besoins de santé du territoire

L'évaluation des actions du CLS 2 - 2020/2023 menée par les étudiants du Master « évaluation santé » de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand en même temps que l'actualisation du diagnostic permet d'identifier des enjeux prioritaires et de définir des axes stratégiques cohérents pour le CLS3 :

- Education et promotion de la santé (addictions, maladies cardio-vasculaires, parentalité, cancers du sein, colorectal et utérin).
- Santé mentale (prévention, accès aux soins, lutte contre toutes formes de violences).

- Accès aux soins de proximité (démographie médicale, Communauté professionnelle territoriale de santé, lien ville-hôpital)
- Accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de précarité (médiation santé, coordination des acteurs)
- Accompagnement du vieillissement (parcours de vie, prévention)
- Environnements favorables à la santé (exposition aux risques : radon, ambroisie, qualité de l'air intérieur)

Un engagement collectif

Le CLS Thiers Ambert Billom est le fruit d'une coopération entre les trois Communautés de communes, l'ARS Auvergne Rhône Alpes et 12 autres acteurs cosignataires :

- La Préfecture du Puy-de-Dôme
- Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- Les centres hospitaliers de Thiers, d'Ambert et de Billom
- Le CHU de Clermont-Ferrand
- L'Inspection Académique du Puy-de-Dôme
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Puy-de-Dôme
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Auvergne
- Le Parc naturel Régional Livradois Forez
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Thiers Dore et Montagne
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Livradois Forez
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Entre Limagne et Livradois

La mise en œuvre du CLS est assurée par une coordination dédiée, portée par le centre hospitalier de Thiers (Fabrice BRETEL) avec un financement partagé entre l'ARS, les 3 EPCI et le centre hospitalier de Thiers.

Cette coordination garantit le suivi et le déploiement des projets sur la durée du CLS 2024/2028.

Contact presse

Fabrice BRETEL coordinateur du CLS

f.bretel@ch-thiers.fr

06 24 63 10 77